

1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée

Émilie Vivas, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2006, 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent au sein d'une famille recomposée en France métropolitaine.

Parmi eux, 800 000 vivent avec un parent et un beau-parent, le plus souvent un beau-père. Quand leur parent et leur beau-parent n'ont pas d'enfant en commun, ils vivent dans une famille comprenant peu d'enfants. Ainsi, pour un tiers, ils sont les seuls enfants de la famille.

400 000 enfants sont nés après la recombinaison familiale : ils résident donc avec leurs deux parents et un demi-frère ou une demi-sœur. Ils appartiennent plus souvent à des familles nombreuses. Le plus âgé des enfants de l'union actuelle a en moyenne sept ans de moins que le plus jeune de ses demi-frères ou demi-sœurs.

Dans les familles recomposées, la femme est plus souvent plus âgée que l'homme : c'est le cas une fois sur trois dans les familles recomposées, contre une fois sur cinq dans les familles traditionnelles. Les parents de famille recomposée sont moins diplômés et sont dans une situation plus fragile sur le marché du travail que les autres couples avec enfants. Les

mères de famille recomposée ont un niveau de diplôme très proche de celui des mères de famille monoparentale.

En 2006, 3,3 millions d'enfants de moins de 18 ans (*définitions*) ne vivent plus avec leurs deux parents en France métropolitaine, dans la plupart des cas suite à une séparation des parents. Le plus souvent, ils vivent avec un seul parent qui n'a pas de nouveau conjoint : 2,2 millions d'enfants vivent au sein d'une famille monoparentale (*définitions*). 1,9 million vivent avec leur mère et 300 000 avec leur père (*tableau 1*). Quand le parent se remet en couple, l'enfant peut habiter avec le nouveau conjoint, qui devient alors son beau-parent. En 2006, 780 000 enfants vivent avec un parent et un beau-parent, dont 600 000 avec un beau-père.

9 % des enfants mineurs vivent dans une famille recomposée

En 2006, 580 000 familles sont recomposées (*définitions*) en France métropolitaine, soit 7,7 % des familles avec au moins un enfant mineur. Dans la moitié de ces familles (300 000), il y a des enfants du couple actuel. Ainsi, 380 000 enfants vivent avec leurs deux parents, au sein d'une famille recomposée.

1 6 % des enfants vivent avec un beau-parent

	Effectifs en 2006	Répartition moyenne des enfants de 2004 à 2008 (en %)
Enfant vivant avec son père et sa mère	10 250 000	75,4
Enfant vivant avec un beau-parent	780 000	5,8
et sa mère	600 000	4,4
et son père	180 000	1,4
Enfant des familles monoparentales	2 240 000	16,4
avec sa mère vivant seule	1 940 000	14,2
avec son père vivant seul	300 000	2,2
Autre personne de 17 ans ou moins (vit seul, en couple, chez un tiers, hors ménage)	320 000	2,4
Population des 0 à 17 ans	13 590 000	100,0

Lecture : en 2006, 10,25 millions d'enfants de moins de 18 ans vivent avec leur père et leur mère, soit 75,4 % de l'ensemble des mineurs.

Champ : population des 0 à 17 ans en âge révolu, vivant en France métropolitaine.

Sources : Insee, Recensement de la population de 2006 et enquêtes Emploi de 2004 à 2007 pour la répartition des enfants vivant avec un couple parental.

INSEE
PREMIERE



INSEE

Ces enfants sont les demi-frères ou demi-sœurs (*définitions*) des enfants que leurs parents ont eus lors d'une précédente union. Au total, 1,2 million d'enfants vivent au sein d'une famille recomposée, soit 8,8 % des enfants de moins de 18 ans (*graphique 1*). 420 000 enfants vivent dans des familles recomposées sans enfant du couple actuel. Ils appartiennent à des familles avec peu d'enfants comme ceux des familles monoparentales (*graphique 2*) : 35 % sont les seuls enfants de la famille, contre 34 % pour les enfants de famille monoparentale, et seulement 19 % pour les familles traditionnelles (*définitions*). Inversement, les enfants qui vivent dans une famille recomposée avec des enfants de la nouvelle union appartiennent souvent à des familles nombreuses : 32 % vivent dans une famille de quatre enfants ou plus, contre 11 % pour les enfants de famille traditionnelle.

Un écart d'âge important entre demi-frère et demi-sœur

Dans les familles recomposées, les enfants de la nouvelle union ont un écart d'âge important avec leurs demi-frères et demi-sœurs. Sept ans, en moyenne, séparent le plus jeune enfant des unions précédentes et l'aîné des enfants de l'union en cours. Pour les familles traditionnelles, l'écart d'âge moyen qui sépare l'aîné des enfants dans le ménage et le deuxième s'élève à 3,3 ans. Cet écart est stable au sein des

familles traditionnelles puisque 3,5 ans séparent en moyenne les deux derniers enfants de la fratrie.

Les risques de rupture d'union, suite à une séparation ou un décès, augmentent au fil des années. La proportion d'enfants vivant sans leurs deux parents est donc plus importante pour les 14-17 ans que pour les plus jeunes (*tableau 2*). En grandissant, les enfants de la nouvelle union voient leurs demi-frères et demi-sœurs quitter le foyer parental. Comme l'on s'en tient aux habitants du logement, la famille recomposée devient alors une famille traditionnelle.

90 % des femmes de famille recomposée ont plus de 30 ans

Les femmes de famille recomposée ont en moyenne 38,2 ans. Elles sont un peu plus âgées que celles des familles traditionnelles qui ont en moyenne 37,5 ans. Les familles recomposées sont le plus souvent constituées d'une mère et d'un beau-père. Ces mères ont donc une histoire familiale plus complexe. La plupart étaient dans un premier temps au sein d'une famille traditionnelle, puis éventuellement au sein d'une famille monoparentale, et enfin, elles ont reformé un couple. Ce sont celles qui ont eu à nouveau des enfants qui sont les plus âgées.

90 % des femmes de famille recomposée avec des enfants de l'union actuelle ont entre 30 et 49 ans, contre

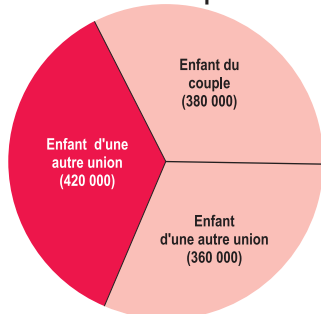
80 % des femmes de famille traditionnelle. Ces femmes de famille recomposée sont suffisamment âgées pour avoir des enfants de plusieurs unions et suffisamment jeunes pour que les enfants de leur union précédente soient encore cohabitants.

Des écarts d'âge entre conjoints plus importants que dans les familles traditionnelles

Les conjoints ont souvent des âges très proches. Dans la moitié des couples de famille traditionnelle, l'écart d'âge entre conjoints est inférieur à 3 ans. En revanche, dans les familles recomposées, l'écart d'âge est souvent plus important : la moitié des conjoints ont plus de 4,1 ans d'écart. Dans 6,3 % des familles recomposées, les conjoints ont le même âge, contre 10,7 % des familles traditionnelles. Au sein des familles recomposées, les couples où la femme est plus âgée que l'homme sont plus fréquents : 35,2 % des couples de famille recomposée sont constitués d'une femme plus âgée que son conjoint, contre 18,9 % des couples de famille traditionnelle.

Les hommes en famille recomposée sont plus souvent beaux-pères que pères des enfants du ménage. En effet, les pères qui se sont séparés de leur conjointe n'ont en général pas la garde des enfants. De ce fait, la composition familiale des ménages des hommes reflète beaucoup moins leur histoire familiale que celle des femmes. Parmi les hommes en famille recomposée,

① 1 160 000 enfants vivent dans une famille recomposée



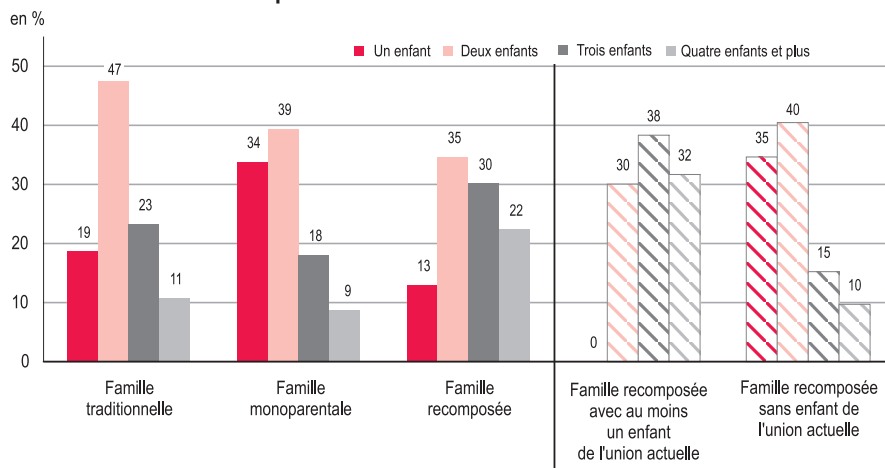
■ Familles recomposées sans enfant de l'union actuelle
 ■ Familles recomposées avec enfant de l'union actuelle

Lecture : en 2006, 380 000 mineurs vivent au sein d'une famille recomposée avec des demi-frères ou demi-sœurs et sont des enfants du couple actuel.

Champ : enfants de 0 à 17 ans vivant en famille recomposée en France métropolitaine.

Source : Insee, Recensement de la population de 2006 auquel la structure moyenne des enquêtes Emploi 2004-2007 a été appliquée.

② Dans les familles recomposées, un enfant sur deux vit dans une famille de trois enfants et plus



Lecture : parmi les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans une famille traditionnelle, 19 % vivent dans une famille qui comporte un enfant.

Champ : enfants âgés de 0 à 17 ans vivant en France métropolitaine. Il n'y a pas de limite d'âge sur les frères et sœurs.

Source : Insee, moyenne annuelle des enquêtes Emploi de 2004 à 2007.

certaines peuvent n'avoir jamais eu d'enfants. Inversement, parmi les hommes en famille traditionnelle, certains ont très bien pu avoir des enfants lors d'une union précédente. Au final, les hommes en famille recomposée ont le même profil d'âge que les pères de famille traditionnelle.

Des diplômes moins élevés que les couples de famille traditionnelle

Les parents de famille recomposée ont des diplômes moins élevés que les parents de famille traditionnelle. 20 % des mères de famille recomposée ont un diplôme supérieur ou égal à un niveau bac + 2, contre 32 % des mères de famille traditionnelle. De même, 19 % des pères de famille recomposée ont un diplôme de niveau bac + 2 ou plus, alors que 27 % des pères de famille traditionnelle sont dans ce cas. Les niveaux de diplôme des parents de famille recomposée sont proches de ceux des parents des familles monoparentales : 25 % des mères de famille recomposée et 27 % des mères de famille monoparentale n'ont aucun diplôme.

Une situation sur le marché du travail plus fragile que celle des parents de famille traditionnelle

Un niveau de diplôme moins élevé, le nombre d'enfants dans le ménage et la présence d'enfants en bas âge jouent sur l'activité des mères de famille recomposée. Elles sont plus souvent en difficulté sur le marché du travail, notamment plus souvent inactives et au chômage que les mères de famille traditionnelle (tableau 3). En revanche, en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques (nombre d'enfants, présence d'enfants en bas âge, diplôme, activité du conjoint), les mères de famille recomposée appartiennent alors plus souvent à la population active (définitions) que les mères de famille traditionnelle. Mais elles sont toujours plus fréquemment au chômage. On retrouve ici des similitudes avec les mères de famille monoparentale : le souhait de travailler mais des difficultés à trouver un emploi.

Les hommes des familles recomposées sont plus souvent inactifs et, pour les actifs, plus souvent chômeurs que ceux des

2 La part des mineurs vivant en famille recomposée est stable à partir de 7 ans

en %

Situation familiale selon l'âge	Âge		
	0-6 ans	7-13 ans	14-17 ans
En famille traditionnelle	82,2	72,8	66,9
En famille recomposée	7,2	9,9	9,8
avec enfant(s) de l'union actuelle	4,3	2,5	0,9
sans enfant de l'union actuelle	2,9	7,4	8,9
En famille monoparentale	10,1	16,6	19,0
Hors famille (seul ou avec d'autres personnes)	0,5	0,7	4,4

Lecture : 82,2 % des enfants de 0 à 6 ans vivent au sein d'une famille traditionnelle, 7,2 % vivent dans une famille recomposée, 10,1 % vivent en famille monoparentale et 0,5 % vivent hors famille.

Champ : France métropolitaine, population des 0 à 17 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, moyenne annuelle des enquêtes Emploi de 2004 à 2007.

3 Un quart des femmes de famille recomposée sont inactives

en %

	Familles recomposées	Familles traditionnelles	Familles monoparentales
Activité de la femme			
Active ayant un emploi	66,4	70,9	67,7
Chômeuse	9,3	6,0	13,6
Inactive	24,4	23,0	18,8
Activité de l'homme			
Actif ayant un emploi	85,5	90,5	80,7
Chômeur	6,7	4,5	9,0
Inactif	7,8	5,0	10,4
Nombre d'adulte de la famille ayant un emploi			
Deux	56,3	65,9	///
Un	36,1	29,4	69,5
Aucun	7,6	4,7	30,5

Lecture : 66,4 % des femmes de famille recomposée sont des actives en emploi.

Champ : familles comportant des enfants âgés de 0 à 17 ans en France métropolitaine. Les hommes et les femmes à la tête d'une famille recomposée peuvent être un parent ou un beau-parent.

Source : Insee, moyenne annuelle des enquêtes Emploi de 2004 à 2007.

Encadré 1

140 000 femmes et 450 000 hommes vivent avec des beaux-enfants mineurs en 2006

En 2006, 590 000 beaux-parents vivent avec les enfants mineurs de leur conjoint : 140 000 belles-mères et 450 000 beaux-pères (tableau). 7,2 % des hommes qui vivent avec au moins un enfant mineur sont beaux-pères, alors que 1,9 % des femmes sont belles-mères. Il y a davantage de beaux-pères : après une séparation, ce sont les mères qui ont le plus souvent la garde des enfants. Lorsque les femmes se remettent en couple, le nouveau conjoint vit alors avec les enfants de sa compagne et devient beau-père.

Le point de vue des adultes

Situation familiale	Hommes		Femmes	
	Effectifs 2006 (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs 2006 (en milliers)	Répartition (en %)
En famille traditionnelle	5 510	87,6	5 510	75,2
En famille recomposée	580	9,2	580	7,9
beau-parent	450	7,2	140	1,9
avec bel-enfant seulement	230	3,7	80	1,1
avec enfant et bel-enfant	220	3,5	60	0,8
uniquement parent	130	2,0	440	6,0
En famille monoparentale	200	3,2	1 240	16,9
Ensemble des adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s)	6 290	100,0	7 330	100,0

Lecture : en 2006, 580 000 hommes vivent au sein d'une famille recomposée, soit 9,2 % des hommes qui vivent avec au moins un enfant mineur. 450 000 sont des beaux-pères et parmi eux 220 000 vivent avec au moins un de leurs enfants et un bel-enfant.

Champ : adultes vivant avec des enfants âgés de 0 à 17 ans en France métropolitaine.

Sources : Insee, Recensement de la population de 2006 et enquêtes Emploi de 2004 à 2007 pour la répartition des enfants vivant avec un couple parental.

familles traditionnelles. La prise en compte de leurs caractéristiques sociodémographiques ne modifie pas ce constat.

Les enfants des familles recomposées ont moins souvent que ceux des familles traditionnelles leurs deux parents en activité. Mais dans 92 % des cas, au moins un des deux parents travaille : les enfants de famille recomposée sont donc moins soumis aux risques de pauvreté que ceux vivant en famille monoparentale.

La situation des parents de famille recomposée est plus difficile sur le

marché du travail que celle des parents de famille traditionnelle, en grande partie parce qu'ils sont moins diplômés. Mais il est fort probable que leur histoire familiale et leur situation sur le marché du travail aient interagi.

Définitions

Cette étude porte sur les personnes résidant en France métropolitaine, âgées de 0 à 17 ans en années révolues à la date du recensement, donc n'ayant pas encore atteint leur 18^e anniversaire à cette date. La population des 0-17 ans se répartit en deux groupes : les enfants de 0 à 17 ans au sens du recensement (98 %) et les autres mineurs (2 %). Ces derniers vivent soit en collectivité, soit en ménage ordinaire, mais ils sont alors hors familles (seuls ou avec un tiers, autre qu'un de leurs parents).

Un **enfant**, au sens du recensement (et des enquêtes ménages) est une personne célibataire qui habite avec au moins un de ses parents et qui n'est lui-même ni parent, ni conjoint d'un autre habitant de sa résidence principale.

Une famille **monoparentale** est composée d'un parent qui ne vit pas en couple et de ses enfants.

Une **famille recomposée** comprend un couple d'adultes, mariés ou non, partageant la même résidence principale et au moins un enfant de l'un des conjoints, né d'une autre union. Les enfants qui vivent avec un beau-parent appartiennent à une famille recomposée. Les enfants qui vivent avec leurs deux parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.

Dans une famille recomposée, les enfants que le couple a eus ensemble (les enfants de l'union actuelle) sont **des demi-frères ou des demi-sœurs** des enfants nés d'une autre union.

Une **famille traditionnelle** est définie dans cet article comme une famille composée d'un couple d'adultes, mariés ou non, et d'enfants nés de leur union (ou adoptés ensemble) partageant la même résidence principale.

La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Sources

La plupart des résultats sont issus des enquêtes Emploi en continu (du 1^{er} trimestre 2004 au 4^e trimestre 2007). Ils correspondent à des structures moyennes sur quatre années de collecte. Chaque trimestre, 45 000 logements sont interrogés, soit 70 000 personnes. L'enquête Emploi permet de mesurer le chômage et le sous-emploi. Grâce à sa description précise de la composition du ménage, cette enquête permet aussi de repérer les familles recomposées et d'analyser les caractéristiques des enfants et des parents. Depuis 1962, les structures familiales sont étudiées à travers les résultats du recensement de la population. Cependant il n'est pas possible de distinguer les parents des beaux-parents, ni les enfants des beaux-enfants dans le recensement. Les effectifs de couples avec enfants et de familles monoparentales sont estimés à partir du recensement de 2006 et correspondent à des situations moyennes sur cinq années de collecte du recensement (de 2004 à 2008). Ces données, associées à la décomposition par type de couple avec enfants issue de l'enquête Emploi, permettent d'obtenir une ventilation qui distingue les enfants vivant avec un beau-parent et ceux vivant avec leurs deux parents. Elles permettent aussi d'obtenir des estimations sur les structures familiales cohérentes avec celles du recensement. Le détail de la méthode est présenté dans un document de travail (*bibliographie*).

Bibliographie

Barre C., « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 901, juin 2003.
Desplanques G., « Les familles recomposées en 1990 », *Population & Sociétés* n° 286, Ined, janvier 1994.
Chardon O., Daguet F., Vivas E., « Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.
Vivas E., « Les relations des parents séparés avec leurs enfants adultes », *Insee Première* n° 1196, juin 2008.
Chardon O., Vivas E., « Les familles recomposées entre familles traditionnelles et familles monoparentales », *Document de travail*, Insee, à paraître.

Encadré 2

Y-a-t-il plus d'enfants vivant en famille recomposée aujourd'hui que par le passé ?

Peu d'éléments permettent de savoir avec précision comment a évolué le nombre d'enfants en famille recomposée en France. Les estimations passées sont peu nombreuses (1990 et 1999) et difficilement comparables. Toutefois, les familles recomposées n'augmentent pas dans la société française de manière aussi forte et régulière que les ruptures d'unions ou les familles monoparentales.

Tout d'abord, tous les parents ne se remettent pas en couple après une séparation et ce sont les femmes avec enfants qui forment le moins souvent un nouveau couple. Certains couples peuvent attendre que les enfants aient quitté le foyer parental pour emménager ensemble. De plus, les nouveaux couples peuvent également se rompre.

Ensuite, une famille est ici considérée comme recomposée tant que les enfants d'une précédente union habitent dans le logement. Dès que ces derniers ont quitté le foyer, ce qu'ils font plus précocement que les autres, la famille recomposée devient une famille traditionnelle. De ce fait, le nombre d'enfants qui ont vécu un épisode de leur vie en famille recomposée peut être en forte hausse sans que le nombre d'enfants en famille recomposée à un instant donné n'ait augmenté.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Laterza
Code Sage IP091259
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES